

L'Echo de l'Ouest, 30 Juin 2017

MONDE DE L'ENTREPRISE

L'international en ligne de mire

L'association d'entrepreneurs Vendée International propose aux exportateurs occasionnels ou confirmés, de toutes tailles et de différents secteurs d'activité, de travailler en réseau pour développer leurs positions à l'étranger. Une convention de partenariat lui permet d'établir des passerelles qu'elle va consolider autour d'objectifs concomitants avec ceux de quatre établissements d'enseignement supérieur privés.

L'association Vendée International réunit une soixantaine d'entreprises représentant quelque 60.000 emplois. Elle a été créée en 2013 avec pour objectif de constituer un lieu d'échanges permettant aux exportateurs vendéens de mieux se connaître et de partager leurs expériences afin d'ajuster au plus près leurs objectifs de conquête des marchés à l'étranger.

Dans le cadre des stratégies définies à cet égard, le partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur est apparu comme devant être pris en compte. Le rapprochement qui en découlait s'est concrétisé le mardi 27 juin avec la signature d'une convention ad hoc avec quatre établissements : l'Institut catholique d'études supérieures, l'EGC Vendée (École de gestion et de commerce), l'Icam (Institut catholique d'arts et métiers, école d'ingénieurs), l'EMA (École de management par alternance) de Montaigu.

Le rapprochement qui a abouti à la signature d'une convention de partenariat découlait d'un double constat. D'une part, les entreprises vendéennes, particulièrement les

plus petites, qui voudraient développer leurs marchés à l'export, se trouvent inhibées dans leur démarche faute d'en maîtriser les outils tel que les langues étrangères, les procédures administratives et autres. Elles hésitent souvent à franchir le cap du recrutement d'un spécialiste export ou rencontrent des difficultés d'intégration de jeunes cadres, surtout dans le cas d'un premier poste. Pour leur part, les établissements d'enseignement supérieur forment des étudiants en recherche d'expérience de terrain, notamment dans le cadre de la validation de diplômés avec une obligation de stage à l'étranger.

Les besoins perçus de part et d'autre devaient amener à une collaboration qui permettra aux entreprises de s'enrichir de l'implication directe d'étudiants, l'accompagnement dans les traductions, la participation à l'adaptation des produits pour l'exportation. Du monde de l'entreprise à celui de l'enseignement, la convention de partenariat conclue entre Vendée International et les quatre établissements est destinée à « faciliter des passerelles



La convention de partenariat a été signée par *Éric de Labarre (président de l'Ices), Isabelle Semling (directrice de l'EGC Vendée), Yves Brochard (président de Vendée International), Guy Samson (directeur des études de l'Icam) et Claire Araudeau (directrice pédagogique de l'EMA).*

Photo: Etienne Sengouga

pour l'ouverture à l'international ». Pour certains d'entre eux, notamment l'EGC, cela permet de formaliser ce qui existait déjà pour partie.

Conformément à son identité d'école « voulue par les entrepreneurs, pour les entreprises », l'EGC Vendée « s'inscrit tout naturellement dans le développement de compétences destinées à accom-

pagner les entreprises, y compris dans leurs objectifs sur les marchés de l'export ». La professionnalisation de ses étudiants inclut la pratique de deux langues étrangères et une expérience en entreprise au-delà des frontières.

Créé en 1898 à Lille, l'Icam se situe avec ses différents sites en bonne place parmi les écoles d'in-

génieurs françaises. Il propose une offre diversifiée de formations et de service aux entreprises.

L'Ices qui compte quelque 79 universités partenaires dans le monde s'associe à Vendée International avec le souhait d'inscrire ses relations internationales dans une dimension professionnelle permettant d'élargir les possibilités

offertes à ses étudiants dans le cadre de leur formation.

Pour l'EMA, le partenariat avec Vendée International permettra une relation privilégiée avec des entreprises vendéennes au profit de ses étudiants en alternance, notamment ceux du bachelier en développement commercial export (bac + 3) et ceux de mastère (bac + 5) cherchant une expérience à l'étranger pour leur dernier semestre de formation.

Si, à des degrés divers, ces quatre établissements d'enseignement supérieur sont habitués à l'envoi d'étudiants à l'étranger, leurs responsables reconnaissent que le mouvement inverse est encore à un niveau de réciprocity pour lequel il y a encore des efforts significatifs à réaliser. Cet aspect n'entre pas dans le champ couvert par la convention de partenariat conclue avec Vendée International : elle l'a été au profit de leurs propres étudiants et au service d'objectifs correspondant à ce qui constitue une cause commune. **É.S.**